ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

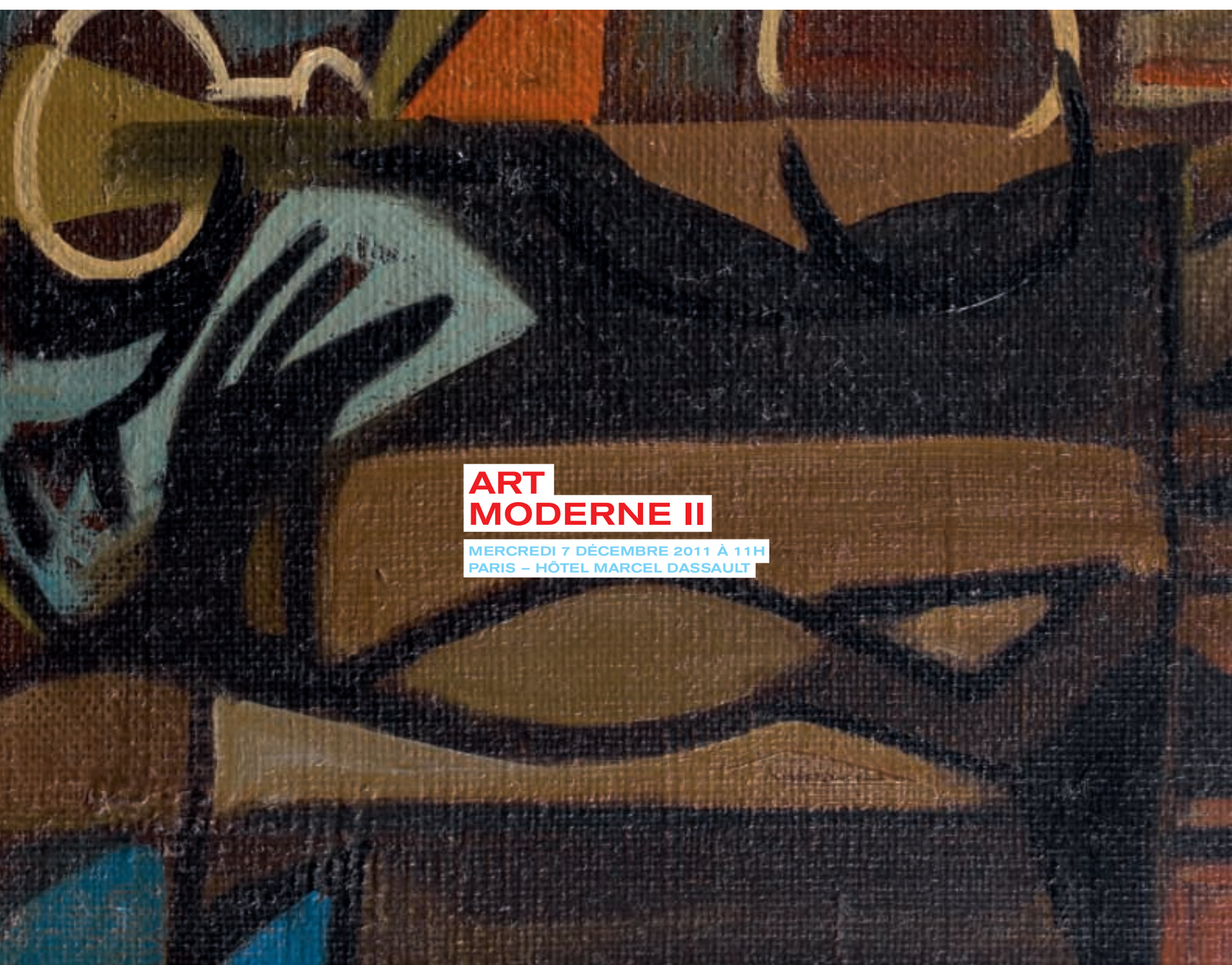
2055 7 DÉCEMBRE 2011 – PARIS ART MODERNE II

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

ARTCURIAL
BRIEST • POULAIN • F.TAJAN

ART MODERNE II

MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2011 À 11H
PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT



ART MODERNE II

MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2011 À 11H
PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT



ARTCURIAL
BRIEST – POULAIN – F.TAJAN

Hôtel Marcel Dassault
7, Rond-Point des Champs-Élysées
75008 Paris

ASSOCIÉS

Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Martin Guesnet
Fabien Naudan
Isabelle Bresset

ART MODERNE II
VENTE N°2055

Téléphone pendant l'exposition :
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 63

Commissaire-priseur :
Francis Briest

Spécialistes :
Bruno Jaubert
Directeur adjoint
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 35
bjaubert@artcurial.com

Spécialiste Italie :
Gioia Sardagna Ferrari
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 36
gsardagnaferrari@artcurial.com

Spécialiste junior :
Tatiana Ruiz Sanz
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 34
truizsanz@artcurial.com

Spécialiste junior, catalogueur :
Priscilla Spitzer
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 65
pspitzer@artcurial.com

Renseignements :
Florent Wanecq
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 63
fwanecq@artcurial.com

Recherche et authentification :
Jessica Cavalero
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 08
jcavalero@artcurial.com

Recherche historique
et rédaction des notices :
Marie-Caroline Sainsaulieu

EXPOSITIONS PUBLIQUES

Vendredi 2 décembre 2011
de 11h00 à 19h00

Samedi 3 décembre 2011
de 11h00 à 19h00

Dimanche 4 décembre 2011
de 11h00 à 19h00

Lundi 5 décembre 2011
de 11h00 à 19h00

VENTE
LE MERCREDI 7 DÉCEMBRE
À 11H

Catalogue visible sur internet
www.artcurial.com

Comptabilité vendeurs
Alexia de Cockborne
Tél. : + 33 (0)1 42 99 16 51
adecockborne@artcurial.com

Comptabilité acheteurs
Nicole Frerejean
Tél. : + 33 (0)1 42 99 20 45
nfrerejean@artcurial.com

Ordres d'achat, enchères par téléphone
Anne-Sophie Masson
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 51
bids@artcurial.com



Détail du lot 115

INDEX

A
ARP Hans — 109

B
BALTHUS Klossowski de Rola, dit — 116 à 120
BELLMER Hans — 122
BISSIÈRE Roger — 97
BORÈS Francisco — 135
BRAQUE Georges — 96
BRAUNER Victor — 112 à 114

C
CHAGALL Marc — 91, 92
CHARCHOUNE Serge — 111
COUTAUD Lucien — 138
CROTTI Jean — 137

D
DELVAUX Paul — 89bis
DOMINGUEZ Oscar — 128 à 130
DUFY Raoul — 94

F
FAUTRIER Jean — 123

G
GIACOMETTI Alberto — 121
GROSZ George — 90
GUILLAUMIN Armand — 87

H
HELION Jean — 126
HERMANN-PAUL — 84

K
KISLING Moïse — 93
KUPKA Frank — 82, 108, 110

L
LAPICQUE Charles — 140, 141
LA SERNA Ismael de — 125
LÉGER Fernand d'après — 143 à 145
LÉGER Fernand — 103 à 106
LIPCHITZ Jacques — 107
LOISEAU Gustave — 85

M
MARQUET Albert — 102
MASSON André — 132
MATISSE Henri — 83, 131

P
PERSON Henri — 86
PICASSO Pablo d'après — 142
PRÉVERT Jacques — 139

R
RAFFAËLLI Jean-François — 80
REICHEL Hans — 115
RETH Alfred — 136

S
SAN YU ou CHANG YU — 95
SÉRUSIER Paul — 93bis
SIMA Josef — 133

T
TORRES-GARCIA Joaquin — 127

V
VALTAT Louis — 81
VAN DONGEN Kees — 88
VILLON Jacques — 98
VLAMINCK Maurice de — 99 à 101
VOLTI Antoniucci — 134

Z
ZADKINE Ossip — 89, 124



80

Jean-François RAFFAËLLI

(Paris, 1850 - Paris, 1924)

EN ATTENDANT L'OMNIBUS
Huile sur papier marouflé sur toile
signé en bas à gauche « J F RAFFAËLLI »
22,40 x 47,30 cm (8,82 x 18,62 in.)

Provenance :
Collection particulière, Paris

Cette œuvre sera incluse dans le catalogue critique informatisé de l'artiste actuellement en préparation par la Galerie Brame & Lorenceau

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par la Galerie Brame & Lorenceau

30 000 – 40 000 €

"EN ATTENDANT L'OMNIBUS"; OIL ON PAPER LAID DOWN ON CANVAS; SIGNED LOWER LEFT

« Je ne crains pas de m'avancer en déclarant que, parmi l'immense tourbe des exposants de notre époque », écrivait l'historien d'art J.-K. Huysmans en 1924[1], « Raffaëlli est un des rares qui resteront ; il occupera une place à part dans l'art du siècle, celle d'une sorte de Millet parisien, celle d'un artiste imprégné de certaines mélancolies d'humanité ».
Élève de Gérôme, Jean-François Raffaëlli se fait l'interprète réaliste et poétique de la banlieue parisienne et des rivages bretons. En 1877, il expose au Salon un tableau intitulé *La famille de Jean Le Boiteux, paysans de Plougasnou, Finistère*[2] qui remporte l'adhésion de tous, et notamment celui d'Edgar Degas.

Son installation en 1879 dans la commune d'Asnières, mis à la mode par Honoré Daumier en 1843 avec sa célèbre série des *Canotiers*, puis par Renoir, van Gogh, Georges Seurat, les frères Caillebotte… lui permet d'aborder les sujets qu'il affectionne. Il réalise de nombreux portraits de gens simples, souvent miséreux dans des paysages souvent dépouillés. Les chiffonniers, les rempailleurs de chaises, les rémouleurs, les cantonniers sont ses modèles ; il peint également des scènes au café tel *Le buveur d'absinthe*, sujet également traité par Édouard Manet.
Jean-François Raffaëlli saisit la personnalité de ses modèles au quotidien dans leurs vêtements, toujours en plein accord avec le décor qui les environne. On retrouve ces études de caractère dans le tableau *En attendant l'omnibus*. La modeste jeune fille, tête nue et sans gants, tenant un carton à chapeau, regarde devant elle tandis qu'un homme d'âge mûr assis à ses côtés la dévisage. La scène se passe dans la salle d'attente d'une gare, reconnaissable à la présence du guichet à droite avec quelques billets épars sur la tablette. Le caractère exigu de la pièce et la végétation derrière les fenêtres font penser à une gare de banlieue, probablement celle d'Asnières. L'artiste ravive les tonalités mornes des murs grâce aux couleurs du corsage rouge de la jeune fille et pour la végétation visible à travers les fenêtres. Edgar Degas, qui apprécie le style et les sujets traités par Jean-François Raffaëlli, impose le jeune artiste aux expositions impressionnistes de 1880 et 1881. Le ravissant tableau, *En attendant l'omnibus*, fut probablement exécuté vers 1885-1890.

M.-C. S.

Ouvrage consulté :
Marianne Delafond, Caroline Genet-Bondeville, *Jean-François Raffaëlli*, Paris, Musée Marmottan-Monet, 1999.

[1] Vente après décès les 1er et 2 décembre 1924 à Paris, Hôtel Drouot.
[2] Huile sur toile, 188 x 152 cm. Mairie de Le Quesnoy (dépôt du musée d'Orsay).

81
Louis VALTAT
(Dieppe, 1869 - Paris, 1952)

FEMME AU MOULIN ROUGE, circa 1902
Huile sur papier marouflé sur toile
signé des initiales en bas à droite « L.V. »
46 x 56 cm (18,11 x 22,04 in.)

Provenance :
Arthur Tooth & Sons, Londres
Collection particulière, Paris

20 000 – 30 000 €

"FEMME AU MOULIN ROUGE, CIRCA 1902"; OIL ON PAPER LAID DOWN ON CANVAS; SIGNED WITH INITIALS LOWER RIGHT

82
Frank KUPKA
(Opocno, 1871 - Puteaux, 1957)

PORTRAIT DU GRAVEUR ERNEST DELOCHE, 1908
Pastel sur papier
signé et dédicacé en bas à gauche
« A MON AMI DELOCHE AOUT 1908 Kupka »
47 x 49 cm (18,50 x 19,29 in.)

Provenance :
Collection particulière, Paris

Un certificat de Monsieur Pierre Brullé sera remis à l'acquéreur

6 000 – 8 000 €

"PORTRAIT DU GRAVEUR ERNEST DELOCHE, 1908"; PASTEL ON PAPER; SIGNED AND DEDICATED LOWER LEFT

82



81



83

Henri MATISSE

(Cateau-Cambrésis, 1869 - Nice, 1954)

COPIE DE « LA POURVOYEUSE » DE CHARDIN, circa 1896-1903
Huile sur toile
46 x 38 cm (18,11 x 14,96 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Expositions :
Nice, Musée Matisse, « Henri Matisse, le musée : sous les feux de la rampe - 1963-2008 », 26 mai - 15 octobre 2008

Un certificat de Madame Wanda de Guébriant sera remis à l'acquéreur
Cette œuvre est l'une des copies réalisées au Louvre par Henri Matisse au cours de son apprentissage chez Gustave Moreau

40 000 – 60 000 €

"COPIE DE « LA POURVOYEUSE » DE CHARDIN, CIRCA 1896-1903"; OIL ON CANVAS

Après un court passage à l'Académie Julian à Paris dans l'atelier de Bouguereau en 1891, Henri Matisse fréquente en 1892-1893 l'École des arts décoratifs. Il entre à l'École des Beaux-Arts en février 1895 dans l'atelier de Gustave Moreau où il rencontre Albert Marquet, Henri Manguin et Georges Rouault. Au cours de ces années, Henri Matisse a hanté le Louvre et y a exécuté de nombreuses copies, dont celle de *La chasse* d'Annibal Carrache, exposée au Salon de la Société nationale des Beaux-Arts en 1896 et achetée par l'État[1]. Fait remarquable, car c'était la première participation d'Henri Matisse à un Salon. Gustave Moreau, le seul professeur que le jeune artiste ait réellement apprécié, l'encourage dans la copie. « Quel maître charmant, c'était là ! Lui, du moins, était capable d'enthousiasme et d'emballements. Tel jour, il affirmait son admiration pour Raphaël, tel autre jour pour Véronèse. Il arrivait, un matin, proclamant, qu'il n'y avait pas de plus grand maître que Chardin. Moreau savait distinguer et nous montrer les plus grands peintres. »
Henri Matisse copia *Le Christ mort* d'après Philippe de Champaigne, *Echo et Narcisse* de Poussin, *La Tempête* de Ruysdaël. De Chardin, il copia *La Raie*[2], *Pyramides de pêches* et *La Pourvoyeuse*.
Pourquoi avoir choisi *La Pourvoyeuse* ? Probablement pour la couleur bleue, largement présente au centre. Le bleu éclaire le tableau, met en valeur les roses et les rouges délicats du visage, ravive les tonalités dorées des miches de pain et flatte les nuances de la blouse blanche. Cette œuvre montre les qualités de coloriste qui feront bientôt de Matisse le grand peintre fauve. Dans les tous premiers paysages du début du siècle, et notamment ceux de Collioure et du golfe de Saint-Tropez, l'artiste emploiera les bleus et les rouges sans retenue.

M.-C. S.

Ouvrages consultés :
Raymond Escholier, *Henri Matisse*, Paris, Librairie Floury, 1937.
17 septembre 2002 - 6 janvier 2003, Paris, Galeries nationales du Grand Palais, *Matisse - Picasso* (biographie).

[1] Actuellement à l'Hôtel de ville de Grenoble.
[2] Actuellement au Musée Matisse du Cateau Cambrésis.



84
HERMANN-PAUL
(Paris, 1874 - Saintes-Maries-de-la-Mer, 1940)

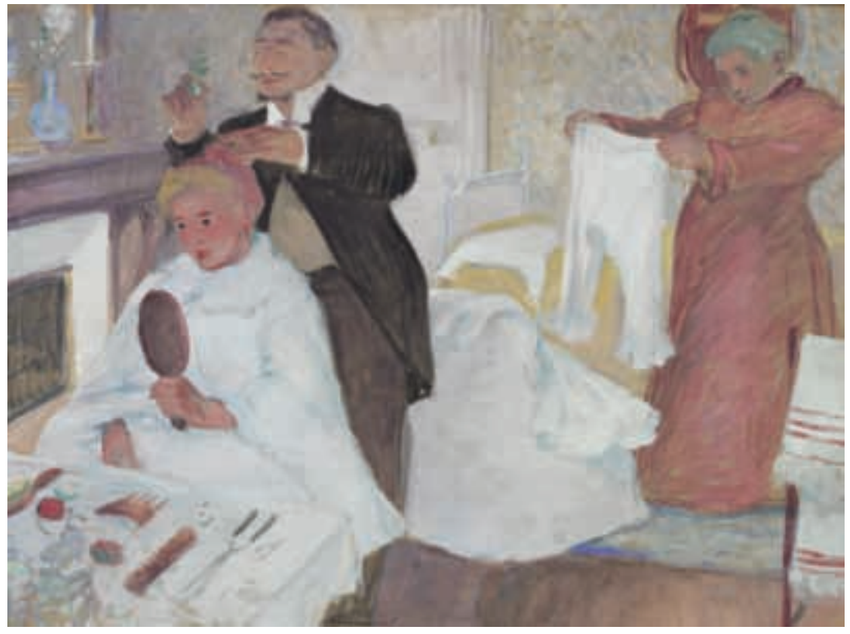
JEUNE FEMME À SA COIFFURE, circa 1895
Gouache sur carton
signé en bas au centre « HermannPaul »
36,50 x 49,50 cm (14,37 x 19,48 in.)

5 000 – 7 000 €

"*JEUNE FEMME À SA COIFFURE, CIRCA 1895*"; *GOUACHE ON BOARD; SIGNED LOWER CENTER*

Hermann-Paul, peintre, dessinateur et illustrateur se situe au carrefour des avant-gardes de la fin du XIXe siècle. Habitué du « Chat noir » et des rendez-vous des artistes de Montmartre tels Willette, Steinlen, Ibels et Toulouse-Lautrec, ami des Nabis qu'il a côtoyés dès l'Académie Julian, collaborateur de journaux montmartrois, il est particulièrement proche de Vallotton avec lequel il s'illustre comme dreyfusard militant dans le « Cri de Paris » d'Alexandre Natanson.
Ses convictions anarchisantes et son goût de la caricature sociale le conduisent, comme Vallotton, à dépeindre avec une ironie parfois mordante, mais toujours avec une grande acuité psychologique, les moeurs de la bourgeoisie.
Comme dans la présente gouache, il n'est cependant pas rare que la satire sociale cède le pas à une certaine tendresse amusée qui n'est pas sans évoquer celle de son camarade Vuillard.

84



85
Gustave LOISEAU
(Paris, 1865 - Paris, 1935)

RUE DE VILLAGE
Huile sur toile
signée en bas à droite « G. Loiseau »
46 x 55,30 cm (18,11 x 21,77 in.)

Provenance :
Alexander Kahan, New York
Collection particulière, Paris

Cette œuvre sera incluse au catalogue raisonné actuellement en préparation par Monsieur Didier Imbert

15 000 – 20 000 €

"*RUE DE VILLAGE*"; *OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER RIGHT*

85



86
Henri PERSON
(Amiens, 1876 - Paris, 1926)

LA CHAPELLE SAINTE-ANNE
Huile sur toile
signée en bas à gauche « Person », titrée
au dos « La chapelle Sainte Anne »
54 x 65 cm (21,26 x 25,59 in.)

Provenance :
Paris, Hôtel Drouot, Maître Claude Robert, « Vente Henri Person », 8 mai 1969, lot 51
Acquis au cours de cette dernière par l'actuel propriétaire

Un certificat de Monsieur Jacques Breton sera remis à l'acquéreur

6 000 – 8 000 €

"THE CHAPEL SAINTE-ANNE"; OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER LEFT, TITLED ON THE BACK

87
Armand GUILLAUMIN
(Paris, 1841 - Orly, 1927)

LES ROCHES ROUGES, circa 1906
Huile sur toile
signée en bas à droite « Guillaumin »
46 x 55 cm (18,11 x 21,65 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Bibliographie :
Cette œuvre sera incluse dans le second volume du catalogue raisonné Armand Guillaumin actuellement en préparation par le Comité Guillaumin

Un certificat du Comité Guillaumin sera remis à l'acquéreur

30 000 – 40 000 €

"LES ROCHES ROUGES, CIRCA 1906"; OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER RIGHT

86



87



88
Kees VAN DONGEN
(Delfshaven, 1877 - Monaco, 1968)

PROJET D'ILLUSTRATION (AU BEAU TEMPS DE LA BUTTE PAR ROLAND DORGELES), circa 1948
Dessin à l'aquarelle, encre et crayon sur papier
signé en bas au centre « Van Dongen »
32 x 24,50 cm (12,60 x 9,64 in.)

Provenance :
Collection particulière, Paris

Bibliographie :
Cette œuvre sera incluse dans le catalogue raisonné de Kees Van Dongen actuellement en préparation sous l'égide du Wildenstein Institute

Une attestation du Wildenstein Institute sera remise à l'acquéreur
Ce dessin est une étude pour l'une des 20 lithographies exécutées par Kees Van Dongen pour « Au beau temps de la Butte » de Roland Dorgelès, publié par la Nouvelle Librairie de France en 1949

6 000 – 8 000 €

"PROJET D'ILLUSTRATION (AU BEAU TEMPS DE LA BUTTE PAR ROLAND DORGELES), CIRCA 1948"; WATERCOLOUR, INK AND PENCIL ON PAPER; SIGNED LOWER CENTER

89
Ossip ZADKINE
(Vitebsk, 1890 - Paris, 1967)

LAC DE CÔME, 1925
Gouache sur papier
signé et daté en bas à gauche « O. Zadkine 25 »
44 x 63 cm (17,32 x 24,80 in.)

Provenance :
Guillaume Campo, Anvers
Par cessions successives à l'actuel propriétaire

10 000 – 15 000 €

"LAC DE CÔME, 1925"; GOUACHE ON PAPER; SIGNED LOWER LEFT

89bis
Paul DELVAUX
(Huy, 1897 - Furnes, 1994)

NU (RECTO), PORTRAIT DE LA FILLE DE L'ARTISTE (VERSO)
Dessin au crayon sur papier
Cachet de l'artiste au dos
25 x 17 cm (9,84 x 6,69 in.)

4 000 – 5 000 €

"NU (RECTO), PORTRAIT DE LA FILLE DE L'ARTISTE (VERSO)"; PENCIL ON PAPER; STAMPED ON THE BACK

90
George GROSZ
(Berlin, 1893 - Berlin, 1959)

TWO MEN ON A BENCH, NEW YORK, circa 1936
Dessin au crayon sur papier
Cachet des archives Grosz au dos « n° 6-72-9 »
59,20 x 46,20 cm (23,30 x 18,19 in.)

Provenance :
Galerie Tendances, Michèle Heyraud et Patrick Plaussu, Paris
Acquis auprès de celle-ci par l'actuel propriétaire en 1997

Expositions :
Paris, Galerie Tendances, « George Grosz, Dessins - Période américaine », 28 mars-17 mai 1997

Un certificat de Monsieur Ralph Jentsch sera remis à l'acquéreur

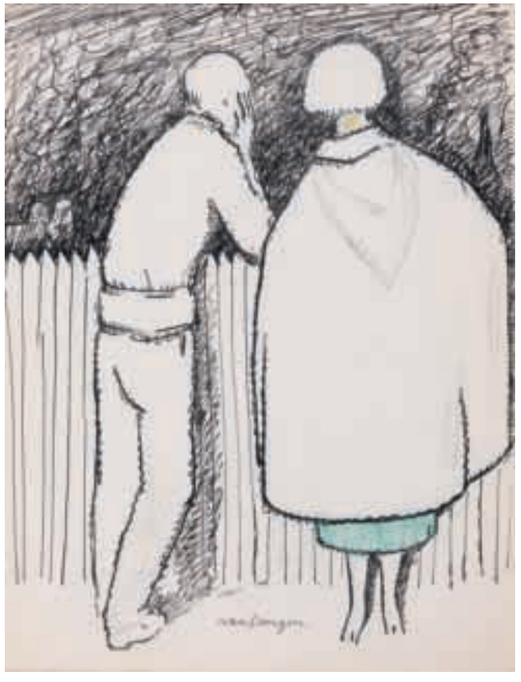
8 000 – 10 000 €

"TWO MEN ON A BENCH, NEW YORK, CIRCA 1936"; PENCIL ON PAPER; STAMP OF THE ARCHIVE GROSZ ON THE BACK

89



88



90



89bis (recto)



89bis (verso)



91
Marc CHAGALL
(Liozna, 1887 - Saint-Paul-de-Vence, 1985)

VILLAGE, circa 1930
Aquarelle et encre sur papier
signé en bas à droite « Chagall »
20,20 x 18 cm (7,95 x 7,08 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Un certificat du Comité Marc Chagall sera remis à l'acquéreur

40 000 – 60 000 €

"VILLAGE, CIRCA 1930"; WATERCOLOUR AND INK ON PAPER; SIGNED LOWER RIGHT

92
Marc CHAGALL
(Liozna, 1887 - Saint-Paul-de-Vence, 1985)

DANSEUSE, 1965
Aquarelle et encre sur la page de garde du livre « Le plafond de l'Opéra »
signé et daté en bas à droite « Marc Chagall 1965 »
32 x 23,50 cm (12,60 x 9,25 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Un certificat du Comité Marc Chagall sera remis à l'acquéreur

32 000 – 38 000 €

"DANSEUSE, 1965"; WATERCOLOUR AND INK ON THE FRONT PAGE OF THE BOOK "LE PLAFOND DE L'OPÉRA"; SIGNED AND DATED LOWER RIGHT

92



91



93

Moïse KISLING
(Cracovie, 1891 - Sanary-sur-mer, 1953)

JEUNE FILLE AUX NATTES, 1941
Huile sur toile
signée en bas à gauche « Kisling »
41 x 33 cm (16,14 x 12,99 in.)

Provenance :
Collection James Vigeveno
Galerie Marcel Bernheim, Paris
Collection particulière, Paris

Bibliographie :
Jean Kisling, « Moïse Kisling », Tome I, n° 21, reproduit p. 120

45 000 – 60 000 €

"JEUNE FILLE AUX NATTES, 1941"; OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER LEFT

93bis

Paul SÉRUSIER
(Paris, 1864 - Morlaix, 1927)

BOUQUET DE FLEURS (RECTO-VERSO)
Tempera sur toile
signée du monogramme en bas à gauche du recto « PS »
49 x 39,50 cm (19,29 x 15,55 in.)

Provenance :
Collection particulière, Paris

Cette œuvre sera incluse dans le catalogue raisonné de l'œuvre de Paul Sérusier actuellement en préparation par le Comité Sérusier

Un certificat du Comité Sérusier sera remis à l'acquéreur

12 000 – 18 000 €

"BOUQUET DE FLEURS (RECTO/VERSO)"; TEMPERA ON CANVAS; SIGNED WITH MONOGRAM LOWER LEFT



93bis (verso)

93bis (recto)



93



94
Raoul DUFY
(Le Havre, 1877 - Forcalquier, 1953)

GAND, LE QUAI AUX HERBES, 1926
Aquarelle et traces de crayon sur papier
signé en bas à droite « Raoul Dufy »
50 x 65 cm (19,68 x 25,60 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Bibliographie :
Fanny Guillon-Laffaille, « Raoul Dufy, Catalogue raisonné des aquarelles, gouaches et pastels », volume I, Paris, 1981, n° 697, reproduit p. 256

40 000 – 60 000 €

"GAND, LE QUAI AUX HERBES, 1926"; WATERCOLOUR AND MARKS OF PENCIL ON PAPER; SIGNED LOWER RIGHT

95
SAN YU ou CHANG YU
(Chine, 1900 - Pantin, 1966)

NU
Peinture à l'encre sur papier
signé en pinyin et en chinois en bas à gauche
42 x 28 cm (16,53 x 11,02 in.)

Provenance :
Collection particulière, Paris

6 000 – 8 000 €

"NU"; INK ON PAPER; SIGNED IN PINYIN AND CHINESE LOWER LEFT

95



94



96
Georges BRAQUE
(Argenteuil, 1882 - Paris, 1963)

NATURE MORTE AUX FRUITS ET AU COUTEAU, 1931
Huile sur panneau
signé et daté en bas à droite « G Braque 31 »
15 x 18,50 cm (5,90 x 7,28 in.)

Provenance :
Galerie Le Niveau, Paris
Collection Françoise Masurel, sœur de Roger Dutilleul
Collection Révillon
À l'actuel propriétaire par descendance

Bibliographie :
Jean Laude et Nicole Worms de Romilly, « Catalogue de l'œuvre de Georges Braque, peintures 1928-1935 », Paris, 1959, reproduit p. 77

35 000 – 45 000 €

"NATURE MORTE AUX FRUITS ET AU COUTEAU, 1931"; OIL ON PANEL; SIGNED AND DATED LOWER RIGHT

❍ 97
Roger BISSIÈRE
(Villeréal, 1886 - Boissiérettes, 1964)

NU DEBOUT AUX PANIERS DE FRUITS, 1925
Huile sur panneau
signé en bas à droite « Bissière »
78 x 37 cm (30,70 x 14,56 in.)

Provenance :
Galerie Druet, Paris (n° 11042)
À l'actuel propriétaire par cessions successives

Bibliographie :
Isabelle Bissière et Virginie Duval, « Bissière, catalogue raisonné 1886-1939 », Neuchâtel, 2001, n° 380, reproduit p. 137

8 000 – 12 000 €

"NU DEBOUT AUX PANIERS DE FRUITS, 1925"; OIL ON PANEL; SIGNED LOWER RIGHT

98
Jacques VILLON
(Damville, 1875 - Puteaux, 1963)

PORTRAIT DE MAGDA PACH, 1932
Huile sur panneau
signé et daté en bas à gauche
« Jacques Villon 32 »
41 x 33 cm (16,14 x 12,99 in.)

Un certificat de Monsieur Patrick Bongers sera remis à l'acquéreur

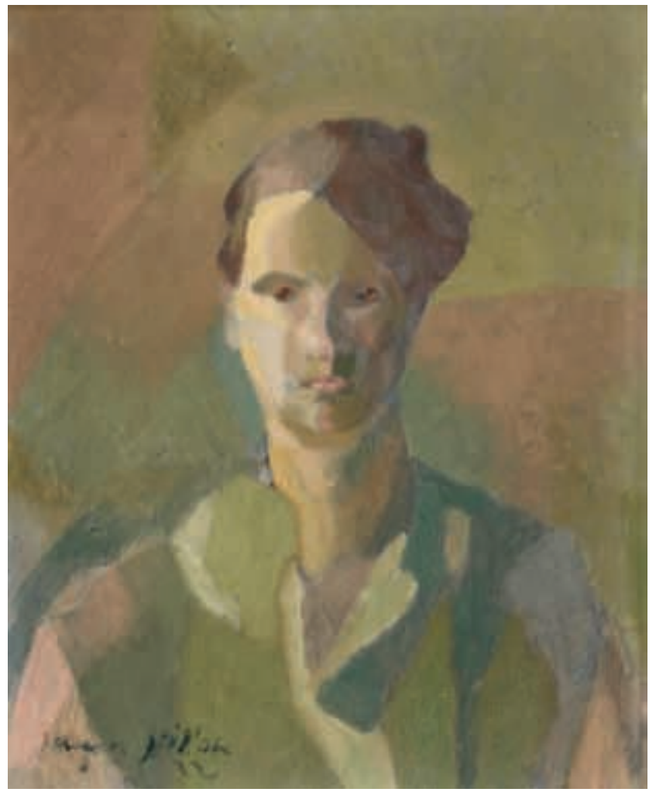
5 000 – 6 000 €

"PORTRAIT DE MAGDA PACH, 1932"; OIL ON PANEL; SIGNED AND DATED LOWER LEFT

97



98



96



99

Maurice de VLAMINCK
(Paris, 1876 - Rueil-la-Gadelière, 1958)

CHARRETTE DANS UNE RUE DE VILLAGE
Huile sur toile
signée en bas à gauche « Vlaminck »
48 x 58,50 cm (18,89 x 23,03 in.)

Provenance :
Collection particulière, Paris

30 000 – 40 000 €

"CHARRETTE DANS UNE RUE DU VILLAGE"; OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER LEFT

100

Maurice de VLAMINCK
(Paris, 1876 - Rueil-la-Gadelière, 1958)

LA PLACE DU VILLAGE
Gouache sur papier
signé en bas à droite « Vlaminck »
37 x 54 cm (14,56 x 21,25 in.)

Provenance :
Galerie de la Présidence, Paris
Acquis de cette dernière par l'actuel propriétaire

18 000 – 25 000 €

"LA PLACE DU VILLAGE"; GOUACHE ON PAPER; SIGNED LOWER RIGHT

100



99



101
Maurice de VLAMINCK
(Paris, 1876 - Rueil-la-Gadelière, 1958)

LE MONT SAINT MICHEL
Dessin à l'encre sur papier
signé en bas à droite « Vlaminck »
27,50 x 38,20 cm (10,82 x 15,03 in.)

Provenance :
Paris, Vente, Hôtel Drouot, Maître Briest, 9 mars 1990, lot 46
Acquis au cours de cette dernière par l'actuel propriétaire

Un certificat de Monsieur Gilbert Pétridès sera remis à l'acquéreur

4 500 – 5 500 €

"THE MOUNT SAINT-MICHEL"; INK ON PAPER; SIGNED LOWER RIGHT

102
Albert MARQUET
(Bordeaux, 1875 - Paris, 1947)

LA SEINE À POISSY
Huile sur carton toilé
signé en bas à droite « Marquet »
24,20 x 32,80 cm (9,53 x 12,12 in.)

Provenance :
Galerie Druet, Paris (n° 4616)
Vente Decourcelle, 16 juin 1926, lot 58
Vente Paris, Hôtel Drouot, Maîtres Bellier et Ader, 20 mars 1950, lot 124
Collection particulière, Paris

18 000 – 25 000 €

"LA SEINE À POISSY"; OIL ON CANVAS LAID DOWN ON BOARD; SIGNED LOWER RIGHT

101



102



103

Fernand LÉGER
(Argentan, 1881 - Gyf-sur-Yvette, 1955)

PAYSAGE ANIMÉ, circa 1916
Dessin à l'encre et au crayon sur papier
signé du monogramme en bas à droite « FL »
23 x 15,40 cm (9,05 x 6,06 in.)

Provenance :
Collection Henriette et André Gomès, Paris
À l'actuel propriétaire par descendance

25 000 – 30 000 €

"PAYSAGE ANIMÉ, CIRCA 1916";
INK AND PENCIL ON PAPER; SIGNED WITH MONOGRAM LOWER RIGHT

104

Fernand LÉGER
(Argentan, 1881 - Gyf-sur-Yvette, 1955)

COMPOSITION, 1939
Aquarelle, encre et crayon sur papier
signé du monogramme et daté en bas à droite
« F.L. 39 »
23 x 24,50 cm (9,05 x 9,64 in.)

Provenance :
Paris, Vente, Hôtel Drouot, Me Marc-Arthur Kohn,
11 juin 1997, lot 10
Acquis au cours de cette dernière par l'actuel propriétaire

Un certificat de Monsieur Jean-Pierre Camard sera remis à l'acquéreur
Une attestation du Wildenstein Institute sera remise à l'acquéreur

8 000 – 12 000 €

"COMPOSITION, 1939";
WATERCOLOUR, INK AND PENCIL ON PAPER; SIGNED WITH MONOGRAM AND DATED LOWER RIGHT

104



103



105
Fernand LÉGER
(Argentan, 1881 - Gyf-sur-Yvette, 1955)

COMPOSITION À LA FEUILLE, 1929
Gouache sur papier
signé du monogramme et daté en bas à droite
« FL. 29 »
Feuille : 24 x 31,70 cm (9,45 x 12,48 in.)
Image : 7,20 x 28,80 cm (2,83 x 11,34 in.)

Provenance :
Collection Henriette et André Gomès, Paris
À l'actuel propriétaire par descendance

10 000 – 15 000 €

"COMPOSITION À LA FEUILLE, 1929";
GOUACHE ON PAPER; SIGNED WITH
MONOGRAM AND DATED LOWER RIGHT

106
Fernand LÉGER
(Argentan, 1881 - Gyf-sur-Yvette, 1955)

COMPOSITION À LA CLÉ, 1929
Gouache sur papier
signé du monogramme et daté en bas à droite
« FL. 29 »
Feuille : 23,80 x 32 cm (9,37 x 12,59 in.)
Image : 7 x 29 cm (2,72 x 11,28 in.)

Provenance :
Collection Henriette et André Gomès, Paris
À l'actuel propriétaire par descendance

10 000 – 15 000 €

"COMPOSITION À LA CLÉ, 1929";
GOUACHE ON PAPER; SIGNED WITH
MONOGRAM AND DATED LOWER RIGHT

106



105



107

Jacques LIPCHITZ

(Druskininkai, 1891 - Capri, 1973)

JOUEUR DE GUITARE AU FAUTEUIL, 1922
Bronze à patine brune
daté, signé et numéroté en creux au dos
« 1922 j.Lipchitz 5-7 »
39 x 28 x 29 cm (15,35 x 11,02 x 11,42 in.)

Provenance :
Collection particulière européenne

Bibliographie :
Jacques Lipchitz, « My life in sculpture », 1972, p. 70 (un modèle similaire)
A.M. Hammacher, « Jacques Lipchitz », Harry N. Abrams Inc. Publishers, New York, 1975, reproduit figure 86 (modèle en granit)
The Tate gallery, David Fraser & Derek Pullen, « The lipchitz Gift - Models for Sculpture », Londres, 1986, reproduit page 41 (le platre)
Alan G. Wilkinson, A.M. Hammacher, « The Sculpture of Jacques Lipchitz, a catalogue raisonné, volume one The Paris years 1910-1940 », Thames and Hudson, Londres, 1996, reproduit p. 175, fig. 142

80 000 – 120 000 €

"JOUEUR DE GUITARE AU FAUTEUIL, 1922"; BRONZE WITH BROWN PATINA; DATED, SIGNED AND NUMBERED ON THE BACK

À partir de 1920, Jacques Lipchitz approfondit ses recherches cubistes et développe une figuration plus poussée. Il explore de nouveaux thèmes, notamment celui de la musique que l'on retrouve dans plusieurs compositions. Ses musiciens adoptent différentes poses, allongées ou assises (fig. 1), mettant en valeur un aspect arrondi qu'on ne retrouve pas dans ses instruments de musique, encore marqués par l'esthétique cubiste.

Joueur de guitare au fauteuil, composition de 1922, témoigne du contraste avec les sculptures cubistes précédentes de Lipchitz. Les lignes deviennent fluides et gracieuses tandis que le corps se galbe. La composition propose différents degrés de lecture, la guitare étant elle-même une figure. Lipchitz joue ici sur les formes qu'il suggère à peine, synthétisant au maximum le motif, nous offrant ainsi une vision poétique de la musique.

Lors d'une rétrospective de Lipchitz à la Renaissance en 1930, « Cent sculptures par Jacques Lipchitz », l'artiste a inclus un modèle de cette sculpture, *Homme assis à la guitare*, en pierre artificielle de 1922 (fig. 2). Un petit plâtre de 1921, *Joueur de guitare au fauteuil,* conservé au Kröller-Müller Museum d'Otterlo, est une étude pour cette sculpture qui n'a d'ailleurs jamais été éditée en bronze.

L'origine du *Joueur de guitare au fauteuil* est un petit modèle en argile dans lequel on retrouve le caractère sinueux et les lignes fluides de la sculpture. L'étude de cette composition se rapproche également des *Firedogs* réalisés pour Coco Chanel, notamment dans les jambes courbées, le coin interne de la sculpture et la façon dont la figure fusionne avec la guitare. Cette double utilisation des formes, les jambes du musicien étant également les pieds du fauteuil, est d'ailleurs soulignée par Lipchitz dans son autobiographie qui cite cette sculpture comme référence.

Lipchitz a élaboré différentes versions du joueur de guitare, que l'on retrouve d'ailleurs sous différentes appellations dans les catalogues et ouvrages consacrés au sujet. Du basalte (fig. 3) au bronze, en passant par le granite, Lipchitz joue sur les effets des matériaux tout en restant fidèle au motif initial.

Ouvrages consultés :
Barbier Nicole, *Œuvres de Jacques Lipchitz* (1891-1973), Centre Georges Pompidou, Musée National d'Art Moderne, Paris, 1978.
Fraser Jenkins David, Puller Derek, *The Lipchitz Gift, Models for Sculpture*, catalogue d'exposition, The Tate Gallery, 12 novembre 1886, 15 février 1987, Tate Gallery Publications, London 1986.
Wilkinson Alan G., *The Sculpture of Jacques Lipchitz*, a catalogue raisonné bolume one, The Paris Years, 1910-1940, Thames and Hudson, London, 1996.


© Droits réservés
Fig. 1 : Jacques Lipchitz, *Nu allongé à la guitare*, 1928, Marbre noir, unique, Museum of Modern Art, New York (don promis et prêt prolongé de Mrs John D. Rockfeller III).


© Droits réservés
Fig. 2 : Jacques Lipchitz, *Homme assis à la guitare*, 1922, Pierre artificielle, unique, Kunstmuseum Basel, Bâle


© Droits réservés
Fig. 3 : Jacques Lipchitz, *Joueur de guitare au fauteuil*, 1922, Basalte, unique, Musée des Beaux-Arts, Nancy



108
Frank KUPKA
(Opocno, 1871 - Puteaux, 1957)

COMPOSITION
Aquarelle sur papier marouflé sur carton
signé en bas à droite « Kupka »
30 x 31 cm (11,81 x 12,20 in.)

Provenance :
Collection particulière, Paris

Un certificat de Monsieur Pierre Brullé sera remis à l'acquéreur

20 000 – 30 000 €

"COMPOSITION"; WATERCOLOUR ON PAPER LAID DOWN ON BOARD; SIGNED LOWER RIGHT

109
Hans ARP
(Strasbourg, 1887 - Bâle, 1966)

PETIT SEUIL, 1959
Sculpture en marbre et laiton
signé sur le côté de la base « Arp »
Hauteur avec le socle : 29,50 cm (11,61 in.)
Cette œuvre est unique

Provenance :
Vente, Christie's, Paris, 2 juillet 2009,
« L'œil d'un sculpteur. Collection Mary Callery », lot 25
Acquis au cours de cette dernière par l'actuel propriétaire

Bibliographie :
Ionel Jianou, « Jean Arp », Paris, Éditions Arted 1973, répertorié sous le n° 199

Cette œuvre est enregistrée dans les archives de la Fondation Arp à Clamart, de la Fondazione Arp à Locarno et de la Stiftung Hans Arp und Sophie Tauber-Arp e. V. à Remagen-Rolandwerth

20 000 – 30 000 €

"PETIT SEUIL, 1959";
SCULPTURE IN MARBLE AND BRASS; SIGNED ON THE SIDE

109



110
Frank KUPKA
(Opocno, 1871 - Puteaux, 1957)

COMPOSITION
Pastel sur papier teinté
Cachet rouge de la signature en bas à droite
17,50 x 17,50 cm (6,89 x 6,89 in.)

Provenance :
Galerie Art of this Century, Paris
Collection particulière, Paris

Un certificat de Monsieur Pierre Brullé sera remis à l'acquéreur

6 000 – 8 000 €

"COMPOSITION"; PASTEL ON TAINTED PAPER; RED STAMP WITH THE SIGNATURE LOWER RIGHT

111
Serge CHARCHOUNE
(Bougourouslan, 1888 - Villeneuve-Saint-Georges, 1975)

INSTRUMENT DE MUSIQUE, 1942
Huile sur toile
signée et datée en bas à droite
« CHARCHOUNE 42 »
21 x 24 cm (8,27 x 9,45 in.)

Provenance :
Collection particulière, France

Bibliographie :
Pierre Guénégan « Charchoune, catalogue raisonné 1931-1950, tome III », Lanwell&Leeds Ltd, Paris. Reproduit et répertorié p. 201, n° 1942/048

6 000 – 8 000 €

"INSTRUMENT DE MUSIQUE, 1942";
OIL ON CANVAS; SIGNED AND DATED LOWER RIGHT

108



110



111



112
Victor BRAUNER
(Piatra Neamt, 1903 - Paris, 1966)

PERSONNAGE, 1943
Dessin à l'aquarelle et à l'encre de Chine sur papier
signé et daté en bas à droite « 29.3.1943. »
25 x 8,50 cm (9,84 x 3,35 in.)

Provenance :
Collection Henriette et André Gomès, Paris
À l'actuel propriétaire par descendance

L'authenticité de ce dessin a été verbalement confirmée par Monsieur Samy Kinge

10 000 – 15 000 €

"PERSONNAGE, 1943"; WATERCOLOUR AND CHINA INK ON PAPER; SIGNED AND DATED LOWER RIGHT

113
Victor BRAUNER
(Piatra Neamt, 1903 - Paris, 1966)

SANS TITRE, 1947
Dessin à la mine de plomb et crayon de couleur sur papier beige
signé et daté en bas à droite « VB 23.IX.947 »
19 x 18 cm (7,48 x 7,09 in.)

Provenance :
Galerie Marwan Hoss, Paris
Collection particulière, Paris

Bibliographie :
Cette œuvre figurera au catalogue raisonné actuellement en préparation par Monsieur Samy Kinge

Un certificat de Monsieur Samy Kinge sera remis à l'acquéreur

7 000 – 9 000 €

"SANS TITRE, 1947"; PENCIL AND COLOURED PENCIL ON PAPER; SIGNED AND DATED LOWER RIGHT

114
Victor BRAUNER
(Piatra Neamt, 1903 - Paris, 1966)

ÊTRE SOUFFRANT - ÊTRE GISANT, 1952
Deux dessins à l'encre sur papier
signé du monogramme et daté en bas à droite « VB 31.8.1952 » (chaque)
13 x 20,50 cm (5,12 x 8,07 in.) (chaque)

Provenance :
Ancienne collection Sarane Alexandrian

L'authenticité de ces dessins a été verbalement confirmée par Monsieur Samy Kinge

3 000 – 4 000 €

"ÊTRE SOUFFRANT - ÊTRE GISANT, 1952"; TWO DRAWINGS IN INK ON PAPER; SIGNED WITH MONOGRAM AND DATED LOWER RIGHT

115
Hans REICHEL
(Wurtzbourg, 1892 - Paris, 1958)

PAREIL À LA FEUILLE MORTE, 1943
Aquarelle sur papier
signé du monogramme et daté en bas à droite « R 43 »
15,50 x 11 cm (6,10 x 4,33 in.)

Provenance :
Collection Henriette et André Gomès, Paris
À l'actuel propriétaire par descendance

Expositions :
Cologne, Waltrat-Richartz-Museum et Hanovre, Kestner-Gesellsschaft, « Hans Reichel », 9 septembre-9 octobre 1960, n° 54, p. 22

3 000 – 4 000 €

"PAREIL À LA FEUILLE MORTE, 1943"; WATERCOLOUR ON PAPER; SIGNED WITH MONOGRAM AND DATED LOWER RIGHT

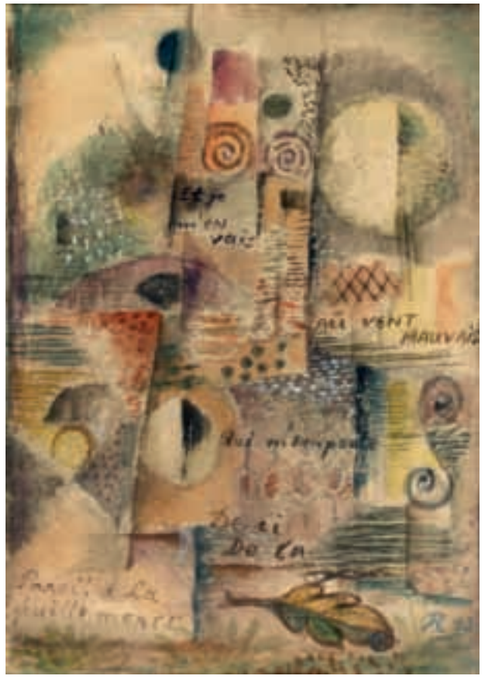
114A



114B



115



113



112



116

Klossowski de Rola, dit BALTHUS
(Paris, 1908 - Rossinière, 2001)

SOUVENIR DU MAROC - AUTOPORTRAIT SUR SON CHEVAL, 1999
Huile sur panneau
signé du monogramme et dédicacé en bas au centre « POUR MA FILLE HARUMI »
71,40 x 67,50 cm (28,11 x 26,57 in.)

Provenance :
Collection particulière, Paris

Expositions :
Genève, Palais des Nations, « Setsuko et Harumi - Hommage à Balthus », 3-28 septembre 2001

Un certificat de Setsuko Klossowski de Rola sera remis à l'acquéreur

40 000 – 60 000 €

"SOUVENIR DU MAROC - AUTOPORTRAIT SUR SON CHEVAL, 1999"; OIL ON PANEL; SIGNED WITH MONOGRAM AND DEDICATED LOWER CENTER

Cette œuvre a été réalisée en 1999 pour le 25e anniversaire de la fille Harumi de l'artiste. Il s'agit peut-être de la dernière œuvre du peintre, comme sa fille le suggère. Le sujet rappelle les années 1930-31 où Balthus était officier à Kenitra et Fès. À cette époque il n'avait pas eu le temps de peindre et il ne nous reste que trois peintures et quelques études de cette période qu'il exécuta ultérieurement. L'œuvre que nous présentons aujourd'hui est un autoportrait, Balthus se représente jeune, en uniforme Spahi sur son cheval Larabia.
Ces sujets reviennent fréquemment dans les études faites lors de son séjour au Maroc. Balthus se représente sur un fond bleu, fier sur son cheval, prêt à affronter le désert.





Balthus – Setsuko – Harumi à Rossinière, 1990 – Photo d'Henri Cartier-Bresson (©)

117
Klossowski de Rola, dit BALTHUS
(Paris, 1908 - Rossinière, 2001)

PORTRAIT DE M. L. de CH. AVEC SES ENFANTS, 1943
Huile sur toile
signée du monogramme et datée en haut à gauche « B. 43 »
40 x 37 cm (15,75 x 14,57 in.)

Provenance :
Collection Henriette et André Gomès, Paris
À l'actuel propriétaire par descendance

Une œuvre similaire est répertoriée dans le catalogue raisonné de Jean Clair et Virginie Monnier, « Balthus, catalogue raisonné de l'œuvre complet » sous le numéro 139 p. 142

30 000 – 40 000 €

"PORTRAIT DE M. L. DE CH. AVEC SES ENFANTS, 1943"; OIL ON CANVAS; SIGNED WITH MONOGRAM AND DATED UPPER LEFT

118
Klossowski de Rola, dit BALTHUS
(Paris, 1908 - Rossinière, 2001)

LA CONCIERGE, 1952
Huile sur toile
signée du monogramme, datée et dédicacée au dos « BS 52 Pour l'ami Broder 7.VIII.52 »
27 x 19 cm (10,63 x 7,48 in.)

Provenance :
Louis Broder, Paris
Collection Henriette et André Gomès, Paris
À l'actuel propriétaire par descendance

Expositions :
Paris, Musée national d'art moderne, « Balthus », 5 novembre 1983-23 janvier 1984, n° 120, p. 360

Bibliographie :
Jean Leymarie, « Balthus », Genève, 1990, p. 128
Jean Clair et Virginie Monnier, « Balthus, catalogue raisonné de l'œuvre complet », Paris, 1999, n° P216, reproduit p. 161

7 000 – 10 000 €

"LA CONCIERGE, 1952"; OIL ON CANVAS; SIGNED WITH MONOGRAM AND DATED AND DEDICATED ON THE BACK

119
Klossowski de Rola, dit BALTHUS
(Paris, 1908 - Rossinière, 2001)

LE JARDIN DE MUZOT, 1923
Huile sur papier marouflé sur toile
31,50 x 23,90 cm (12,40 x 9,41 in.)

Provenance :
Collection Henriette et André Gomès, Paris
À l'actuel propriétaire par descendance

7 000 – 10 000 €

"LE JARDIN DE MUZOT, 1923"; OIL ON PAPER LAID DOWN ON CANVAS

119



118



117



120
Klossowski de Rola, dit BALTHUS
(Paris, 1908 - Rossinière, 2001)

ÉTUDE POUR « LA LEÇON DE GUITARE », circa 1934
Dessin à la mine de plomb sur papier
(taches et pliures)
18,40 x 28,60 cm (7,24 x 11,26 in.)

Provenance :
Ancienne collection Roger Montandon (acquis de l'artiste)
À l'actuel propriétaire par descendance

6 000 – 8 000 €

"ÉTUDE POUR « LA LEÇON DE GUITARE », CIRCA 1934"; PENCIL ON PAPER

❍ 121
Alberto GIACOMETTI
(Borgonovo, 1901 - Coire, 1966)

ARBRE, MÉDAILLONS ET CHANDELIER
Dessin à l'encre rouge sur un morceau de nappe en papier
inscription en bas à gauche « est très »
38,70 x 54,60 cm (15,24 x 21,50 in.)

Provenance :
Galerie Le Chat Bernard
Virginia Lust Gallery, New York
Vente Artcurial, Paris, 10 avril 2008, lot 174
Acquis au cours de cette dernière par l'actuel propriétaire

15 000 – 20 000 €

"ARBRES, MÉDAILLONS ET CHANDELIER"; RED INK ON PAPER; INSCRIBED LOWER LEFT

122
Hans BELLMER
(Katowitz, 1902 - Paris,1975)

VISAGE ET DESSIN ANATOMIQUE, circa 1944
Dessin à la mine de plomb sur papier quadrillé signé au crayon en bas à gauche « Bellmer »
23,50 x 17,50 cm (9,25 x 6,89 in.)

3 000 – 5 000 €

"VISAGE ET DESSIN ANATOMIQUE, CIRCA 1944"; PENCIL ON PAPER; SIGNED LOWER LEFT

123
Jean FAUTRIER
(Paris, 1898 - Châtenay-Malabry, 1964)

NU DEBOUT, circa 1933-1934
Dessin à l'encre de Chine sur papier
34,50 x 23,50 cm (13,58 x 9,25 in.)

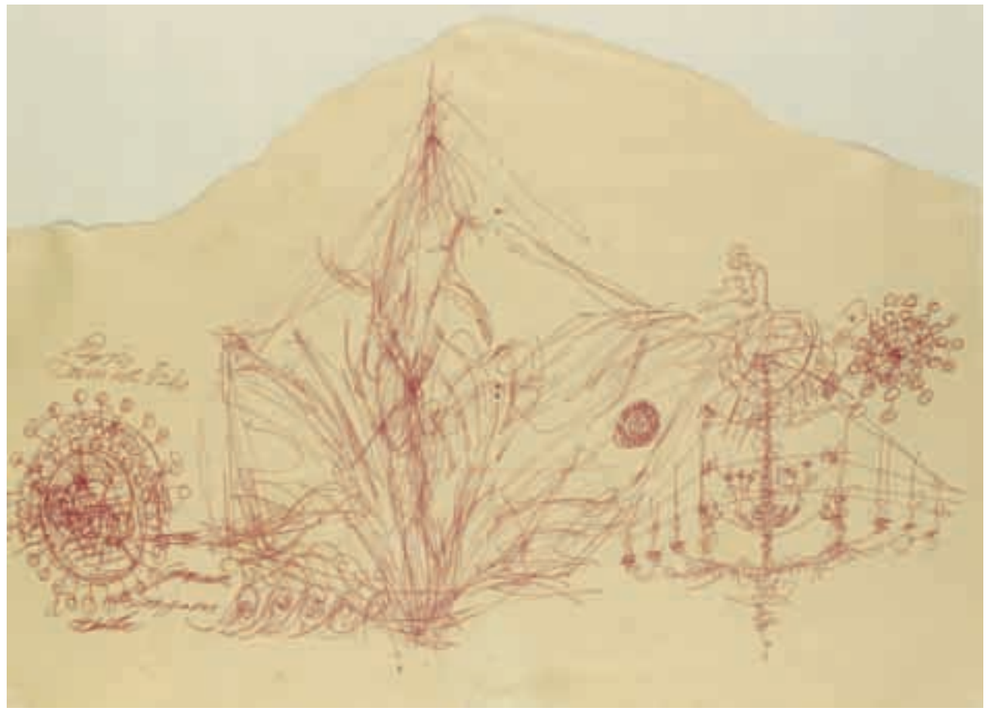
Provenance :
Ancienne collection Jean-Paul Ledeur, Paris

Expositions :
Zurich, Kunsthause, « Jean Fautrier »,
14 mars-4 mai 1986

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par le Comité Jean Fautrier

3 000 – 4 000 €

"NU DEBOUT, CIRCA 1933-1934"; CHINA INK ON PAPER

121


120


122


123


124
Ossip ZADKINE
(Vitebsk, 1890 - Paris, 1967)

PAYSAGE, 1944
Gouache sur papier
signé et daté en bas à droite « O. Zadkine 44 »
41,50 x 62 cm (16,34 x 24,41 in.)

Provenance :
Collection particulière, Paris

6 000 – 8 000 €

"PAYSAGE, 1944"; GOUACHE ON PAPER; SIGNED AND DATED LOWER RIGHT

125
Ismael de LA SERNA
(Grenade, 1897 - Paris, 1968)

COMPOSITION À LA GUITARE
Huile sur massonite
signé en bas à droite « DE LA SERNA »
37,30 x 34,30 cm (14,68 x 13,50 in.)

Provenance :
Galerie l'Obsidienne, Paris
Acquis auprès de cette dernière par l'actuel propriétaire en 1985

5 000 – 7 000 €

"COMPOSITION À LA GUITARE"; OIL ON MASSONITE; SIGNED LOWER RIGHT

126
Jean HELION
(Couterne, 1904 - Paris, 1987)

ÉQUILIBRE, 1933
Aquarelle et crayon sur papier
signé du monogramme et daté en bas à droite « H. 33 »
26,50 x 20 cm (10,43 x 7,87 in.)

Provenance :
Galerie Fanny Guillon-Laffaille, Paris
Linda Hyman Fine Arts, New York
Galerie 623, Paris
Collection particulière, Belgique

2 500 – 3 000 €

"ÉQUILIBRE"; WATERCOLOUR AND PENCIL ON PAPER; SIGNED WITH MONOGRAM AND DATED LOWER RIGHT

127
Joaquin TORRES-GARCIA
(Montevideo, 1874 - Montevideo, 1949)

DIBUJO CONSTRUCTIVO, 1933
Dessin à l'encre sur papier
signé du monogramme en bas à gauche « JTG »
et daté en bas à droite « 33 »
20 x 14 cm (7,87 x 5,51 in.)

Provenance :
Galerie Marwan Hoss, Paris
Collection particulière, Paris

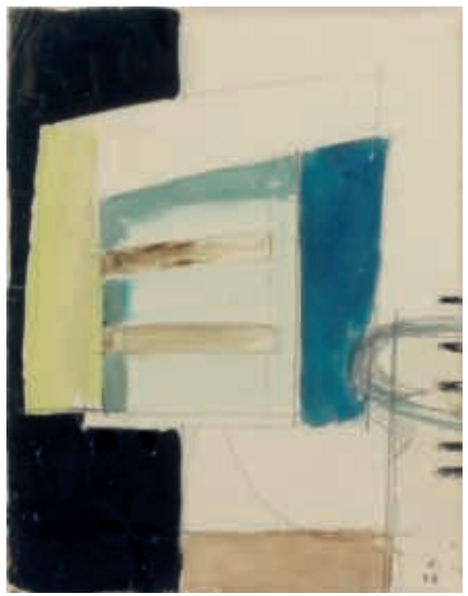
Un certificat de la Succession Torres-Garcia sera remis à l'acquéreur

6 000 – 8 000 €

"DIBUJO CONSTRUCTIVO, 1933"; INK ON PAPER; SIGNED WITH MONOGRAM LOWER LEFT

124


125


126


127


128
Oscar DOMINGUEZ
(La Laguna, 1906 - Paris, 1957)

LE TORERO
Huile sur toile
13,50 x 39,50 cm (5,31 x 15,55 in.)

Provenance :
Collection Henriette et André Gomès, Paris
À l'actuel propriétaire par descendance

13 000 – 18 000 €

"LE TORERO"; OIL ON CANVAS

129
Oscar DOMINGUEZ
(La Laguna, 1906 - Paris, 1957)

PASE DE CAPE, 1956
Huile sur toile
signée et datée en bas à droite
« Dominguez - 56 - »
16 x 22,50 cm (6,30 x 8,86 in.)

Provenance :
Collection Henriette et André Gomès, Paris
À l'actuel propriétaire par descendance

8 000 – 12 000 €

"PASE DE CAPE, 1956"; OIL ON CANVAS; SIGNED AND DATED LOWER RIGHT

130
Oscar DOMINGUEZ
(La Laguna, 1906 - Paris, 1957)

LE TORERO
Huile sur toile
16,30 x 22,30 cm (6,42 x 8,78 in.)

Provenance :
Collection Henriette et André Gomès, Paris
À l'actuel propriétaire par descendance

8 000 – 12 000 €

"LE TORERO"; OIL ON CANVAS

128



129



130



131
Henri MATISSE
(Cateau-Cambrésis, 1869 - Nice, 1954)

NU ALLONGÉ, circa 1929
Dessin à la mine de plomb sur papier
signé en bas à droite « Henri Matisse »
24,50 x 32 cm (9,65 x 12,60 in.)

Provenance :
Collection particulière, Paris

20 000 – 30 000 €

"NU ALLONGÉ, CIRCA 1929"; PENCIL ON PAPER; SIGNED LOWER RIGHT

132
André MASSON
(Balagny-sur-Thérain, 1896 - Paris, 1987)

BAIGNEUSES
Huile sur toile
signée en bas à droite « andré masson »
47,50 x 55,30 cm (18,70 x 21,77 in.)

8 000 – 12 000 €

"BAIGNEUSES"; OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER RIGHT

133
Josef SIMA
(1891-1971)

RUE DE VILLAGE, 1953
Huile et encre sur toile montée sur carton
signée et datée en bas à gauche
« J. SIMA 53 »
40 x 26 cm (15,75 x 10,24 in.)

Provenance :
Cadeau de l'artiste à la mère de l'actuel propriétaire

8 000 – 12 000 €

"RUE DE VILLAGE"; OIL AND INK ON CANVAS LAID ON CARDBOARD; SIGNED LOWER LEFT

131



132



133



134
Antoniucci VOLTI
(Albano, 1915 - Paris, 1989)

NU COUCHÉ
Sculpture en bronze à patine brun-vert
signé sur la base « VOLTI », cachet du fondeur
à l'arrière « SUSSE Fils PARIS CIRE PERDUE »
25 x 102 x 28 cm (9,84 x 40,16 x 11,02 in.)

40 000 – 50 000 €

"NU COUCHÉ"; SCULPTURE WITH BROWN-GREEN PATINA; SIGNED ON THE BASE; STAMP OF THE FOUNDRY ON THE BACK



135
Francisco BORES
(Madrid, 1898 - Paris, 1972)

VERRE ET POMME, 1944
Huile sur toile
signée et datée en bas à droite « Bores 44 »
33 x 41 cm (12,99 x 16,14 in.)

Provenance :
Galerie Alfred Poyet, Paris
Collection particulière, Paris

Bibliographie :
Carmen Bores et Hélène Dechanet-Bores, « Francisco Bores, Catalogo razonado », volume 1, Madrid, 2003, n° 1944/14, reproduit en couleurs page 538

8 000 – 12 000 €

"VERRE ET POMME, 1944"; OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER RIGHT

136
Alfred RETH
(Budapest, 1884 - Paris, 1966)

LES JARDINIERS, 1962
Huile, sable et collage sur panneau
signé et daté en bas à droite « A. Reth 62 »
80 x 65 cm (31,50 x 25,59 in.)

Provenance :
Galerie Urban, Paris
À l'actuel propriétaire par cessions successives

Bibliographie :
J. Cserba, K. Passuth et M. Kalman, « Alfred Reth », Budapest, 2003

7 000 – 8 000 €

"LES JARDINIERS, 1962"; OIL, SAND AND COLLAGE ON PANEL; SIGNED AND DATED LOWER RIGHT

137
Jean CROTTI
(Bulle, 1878 - Neuilly-sur-Seine, 1958)

PORTRAIT D'ÉTIENNE BIGNOU, 1944
Huile sur papier marouflé sur toile
signée et datée en bas à gauche
« Jean Crotti 44 »
72,70 x 60 cm (28,62 x 23,62 in.)

Provenance :
Collection particulière, Paris

Bibliographie :
Jean Carlo Bertoli, « Jean Crotti, L'œuvre peint, Catalogue raisonné », Milan, 2007, n° 44-04, reproduit en couleurs p. 258

6 000 – 8 000 €

"PORTRAIT D'ÉTIENNE BIGNOU, 1944"; OIL ON PAPER LAID DOWN ON CANVAS; SIGNED AND DATED LOWER LEFT

138
Lucien COUTAUD
(Meynes, 1904 - Paris, 1977)

PAYSAGE PROVENÇAL, 1935
Gouache sur papier
signé et daté en bas à gauche « Coutaud 35 »
36 x 54 cm (14,17 x 21,26 in.)

Provenance :
Fonds Coutaud
Paris, Hôtel Drouot, Vente « Atelier Lucien Coutaud », 11 décembre 1990, lot 39
Acquis au cours de cette dernière par l'actuel propriétaire

Exposition :
Paris, Drouot Montaigne, « Rétrospective Coutaud », 1989, n° 21, reproduit

1 500 – 2 500 €

"PAYSAGE PROVENÇAL, 1935"; GOUACHE ON PAPER; SIGNED AND DATED LOWER LEFT

139
Jacques PRÉVERT
(Neuilly-sur-Seine, 1900 - Omonville-la-Petite, 1977)

EN ATTENDANT LE PRINTEMPS, 1963
Collage sur cartes postales
Ensemble de trois cartes montées sous un même encadrement, adressées à Guy Brunnet en date du 28 janvier 1963
signé du monogramme au dos de la troisième carte postale
10,50 x 15 cm (4,13 x 5,90 in.) (chaque)

2 000 – 2 500 €

"EN ATTENDANT LE PRINTEMPS, 1963"; COLLAGE ON POSTCARDS; SIGNED WITH MONOGRAM ON THE BACK OF THE THIRD POSTCARD

135



136



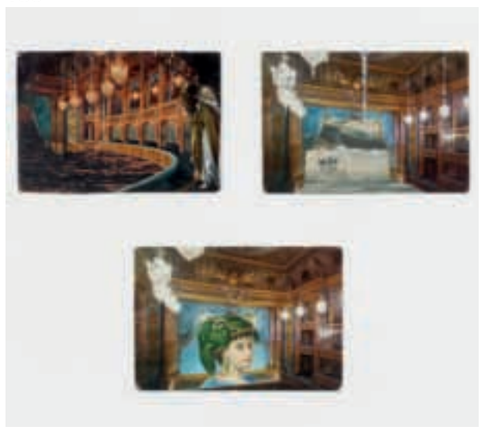
137



138



139



140
Charles LAPICQUE
(Theizé, 1898 - Orsay, 1988)

APOLLON ET DIONYSOS, 1964
Huile sur toile
signée et datée en bas à gauche « Lapicque 64 », titrée et datée au dos « Apollon et Dionysos 1964 »
81 x 99,60 cm (31,89 x 39,21 in.)

30 000 – 40 000 €

"APOLLON ET DIONYSOS, 1964"; OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER LEFT

141
Charles LAPICQUE
(Theizé, 1898 - Orsay, 1988)

COMBAT, 1964
Huile sur toile
signée et datée en bas à gauche « Lapicque 64 », titrée et datée au dos « Combat 1964 »
54,50 x 65 cm (21,64 x 25,59 in.)

15 000 – 20 000 €

"COMBAT, 1964"; OIL ON CANVAS; SIGNED LOWER LEFT

141



140



142

D'après Pablo PICASSO

(Malaga, 1881 - Mougins, 1973)

OVALE - MÉDAILLON, CIRCA 1959-1960
Broche en or, 23 carats
Poinçon-signature de l'artiste, marque « PICASSO », numéros de référence 1041/1682 et numéro d'édition « Exemplaire d'artiste » au dos
Longueur : 5,4 cm (2,12 in.)

Provenance :
Collection particulière, Paris

Bibliographie :
Claire Siaud, Pierre Hugo « Bijoux d'artistes, hommage à François Hugo », Aix-en-Provence, 2001. Répertorié et reproduit page 188 (un autre exemplaire)

Réalisé et édité par François Hugo en 1960 à 20 exemplaires et quelques exemplaires d'artistes d'après un dessin de Pablo Picasso

6 000 – 8 000 €

"OVALE - MÉDAILLON, CIRCA 1959-1960"; FILDED BROOCH; STAMPED



142 *(taille réelle)*

143

D'après Fernand LÉGER

(Argentan, 1881 - Gif-sur-Yvette, 1955)

MARIE L'ACROBATE
Mosaïque polychrome
signée du monogramme en bas à droite « FL »
Pièce unique
115 x 100 cm (45,27 x 39,37 in.)

Provenance :
Succession Georges Bauquier
À l'actuel propriétaire par cessions successives

Une attestation de Madame Heidi Melano sera remise à l'acquéreur
Une attestation de Madame Simone Bauquier sera remise à l'acquéreur

20 000 – 25 000 €

"MARIE L'ACROBATE"; POLYCHROME MOSAIC; SIGNED WITH MONOGRAM LOWER RIGHT

143



144
D'après Fernand LÉGER
(Argentan, 1881 - Gif-sur-Yvette, 1955)

LES CONSTRUCTEURS, circa 1960
Vitrail multicolore
monté dans un châssis en fer, inclus dans un caisson lumineux
Réalisé vers 1960, d'après une composition de 1952
67 x 87 cm (26,38 x 34,25 in.)

Provenance :
Succession Georges Bauquier
À l'actuel propriétaire par cessions successives

Une attestation de Madame Simone Bauquier sera remise à l'acquéreur

15 000 – 20 000 €

"LES CONSTRUCTEURS, CIRCA 1960"; COLOURED STAINED GLASS WINDOW MOUNTED IN A STRETCHER IN STEEL IN A LUMINOUS CRATE

145
D'après Fernand LEGER
(Argentan, 1881 - Gif-sur-Yvette, 1955)

COMPOSITION AU TOURNESOL
Vitrail
monté dans un châssis en fer,
inclus dans un caisson lumineux
127 x 85 x 23 cm (50 x 33,46 x 9,05 in.)

Provenance :
Succession Georges Bauquier
À l'actuel propriétaire par cessions successives

15 000 – 20 000 €

"COMPOSITION AU TOURNESOL"; STAINED GLASS WINDOW MOUNTED IN A STRETCHER IN STEEL IN A LUMINOUS CRATE

145



144



DYNASTIE QING,
ÉPOQUE QIANLONG
(1736 – 1795)
STATUETTE D'AMITAYUS
En cuivre partiellement doré
et émaux cloisonnés
Hauteur : 24 cm.
Est. : 60 000 – 80 000 €

ARTS D'ASIE

MARDI 13 DÉCEMBRE 2011 À 17H
HÔTEL MARCEL DASSAULT 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES • PARIS VIII^E

Contact :
Sophie Peyrache
+ 33 (0)1 42 99 20 41
speyrache@artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

BULGARI
Bague ornée d'une perle fine
épaulée de diamants.
Est. : 5.500 – 6.500 €

BAGUE en platine sertie
d'un diamant pesant 5,62 cts
épaulé de diamants baguettes.
Est. : 32 000 – 35 000 €

BRACELET MANCHETTE
En or et argent orné de 75 cts
de diamants (environ).
Est. : 14 000 – 16 000 €

BREGUET
TOURBILLON N° 2296/133,
Vers 2000. Montre bracelet
tourbillon en or.
Est.: 25 000 – 35 000 €

IMPORTANTS BIJOUX ET HORLOGERIE DE COLLECTION

MERCREDI 14 ET JEUDI 15 DÉCEMBRE 2011
HÔTEL MARCEL DASSAULT • 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES • PARIS VIII^E

Contact :
Julie Valade
+ 33 (0)1 42 99 16 41
jvalade@artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN



Max Ernst. *La Forêt (Der Wald).* 1925. Huile sur toile, 100 x 81 cm. Prov.: Paul Eluard, Paris. Vente le 2 décembre

Ventes aux Enchères à Cologne
Photographie le 1 décembre
Art Moderne le 2 décembre Art Contemporain le 3 décembre

LEMPERTZ

Neumarkt 3 D-50667 Cologne tél. +49/221/92 57 29-27 fax - 6
1, rue aux Laines B-1000 Bruxelles tél: +32/2/5 14 05 86 fax: +32/2/5 11 48 24
Catalogues sur demande et online: www.lempertz.com

IAG International Auctioneers



LUCIEN LEVY-DHURMER
BEAUTÉS DE MARRAKECH
Pastel sur papier, 61 x 85 cm
Estimation : 150 000 – 200 000 €

ORIENTALISME

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE À 19H
HÔTEL MARCEL DASSAULT • 7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES • 75008 PARIS

Bridgman (3), Cruz Herrera (2), Deckers, Dinet (2), Edy Legrand (2), Fabbi, Fabius Brest (2), Gérôme

Majorelle (3), Mantel, Rochegrosse, Roubtzoff (3), Rousseau (3), Washington (2)

Exposition publique :
Du vendredi 16 au dimanche 18 décembre, de 11h à 19h

Et sur rendez-vous du jeudi 1er décembre au jour de la vente

Catalogue:
Sur demande et en ligne sur www.artcurial.com

Contact :
Olivier Berman
+33 (0)1 42 99 20 67
oberman@artcurial.com

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. en cette qualité Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. les rapports entre Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 – Le bien mis en vente

a) les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) les indications données par Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie. Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies ; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 – La vente

a) en vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan.

c) le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.
À toutes fins utiles, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente.
Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan aura acceptés.
Si Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.
En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.
Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.
En cas de contestation Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.
Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix. en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 – L'exécution de la vente

a) en sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

1) Lots en provenance de la CEE :
• de 1 à 15 000 euros : 23 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,265 % et pour les autres catégories, TVA = 4,508 % du prix d'adjudication).
• de 15 001 à 600 000 euros : 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % et pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).
• Au-delà de 600 001 euros : 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % et pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : (indiqués par un ○).
Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.
Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.
L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :
- en espèces : jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 15 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité ;
- par chèque ou virement bancaire ;
- par carte de crédit : VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 1,85 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.
Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.
Toute personne s'étant fait enregistrer auprès Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan serait avérée insuffisante.

d) le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.
Dans l'intervalle Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.
En cas de paiement par chèque, le lot ne sera délivré qu'après encaissement définitif du chèque par Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan.
A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.
En outre, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :
- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 – Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra utiliser des moyens vidéos. en cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan.

5 – Préemption de l'État français

L'état français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.
L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'état manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.
Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'état français.

6 – Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. En outre Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.
Toute reproduction du catalogue de Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.
La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 – Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection. Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :
• de 1 à 100 000 euros : 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).
• Au-delà de 100 000 euros : 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) les véhicules sont vendus en l'état. les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. en revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 – Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. la nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 – Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.
Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

Retrait des lots :

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et Artcurial- Briest-Poulain-F.Tajan décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'acquéreur.

CONDITIONS OF PURCHASE

Artcurial-Briest-Poulain-F.Tajan

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.
In such capacity Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan acts as the agent of theseller who contracts with the buyer.
The relationships between Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified bysaleroom notices or oral indications given at the time of the sale, which will berecorded in the official sale record.

1 – Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.
Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.
The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 – The sale

a) in order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan before the sale, so as to have their personal identity data recorded.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.
Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability / responsability whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone. For variety of purposes, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan which have been deemed acceptable.
Should Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) in the event where a reserve price has been stipulated by the seller, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.
The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in.

f) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.
In case of challenge or dispute, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.
The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjugé" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.
No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 – The performance of the sale

a) in addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes:

1) Lots from the EEC:

• From 1 to 15 000 euros:
23 % + current VAT (for books, VAT = 1.265% of the hammer price; for other categories, VAT = 4.508% of the hammer price).
• From 15 001 to 600 000 euros:
20 % + current VAT (for books, VAT = 1.1% of the hammer price; for other categories, VAT = 3.92% of the hammer price).
• Over 600 001 euros:
12 % + current VAT (for books, VAT = 0.66% of the hammer price; for other categories, VAT = 2.35% of the hammer price).

2) Lots from outside the EEC:
(indentified by an ○).
In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.
An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.
The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.
The purchaser will be authorized to pay by the following means:
- in cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 15 000 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.
- By cheque or bank transfer.
- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 1,85 % additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.
Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.
Any person having been recorded by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan has a right of access and of rectification to the nominative data provided to Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan would prove unsufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes.In the meantime Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.
Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.
In addition, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:
- interest at the legal rate increased by five points,
- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,
- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan also reserves the right to set off any amount Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

4 – The incidents of the sale

a) in case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will be able to use video technology.
Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan shall bear no liability/responsability whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.

c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not be liable for errors of conversion.

5 – Pre-emption of the French state

The French state in entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.
The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 – Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan.
Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.
Furthermore, Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.
Any reproduction of Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.
The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

7 – Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.
In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackes:
• From 1 to 100 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).
• Over 100 000 euros: 10% + current VAT (i.e.1,96% of the hammer price).

a) Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will bestored at the costs and risks of their owner.

8 – Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independant from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

9 – Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

ARTCURIAL
BRIEST – POULAIN – F. TAJAN

HÔTEL MARCEL DASSAULT
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES
75008 PARIS

T. +33 1 42 99 20 20
F. +33 1 42 99 20 21
E. contact@artcurial.com

www.artcurial.com

SAS au capital de 1 797 000 €
Agrément n° 2001-005

ASSOCIÉS
Francis Briest, **Co-Président**
Hervé Poulain
François Tajan, **Co-Président**

DIRECTEURS ASSOCIÉS
Martin Guesnet
Fabien Naudan
Isabelle Bresset

ADMINISTRATION ET GESTION
Direction : Nicolas Orlowski

Secrétaire général :
Axelle Givaudan

Relations clients :
Marie Sanna-Legrand, **20 33**
Karine Castagna, **20 28**

Marketing, Communication et Activités Culturelles :
Emmanuel Bérard, direction
Morgane Delmas

Comptabilité et administration :
Joséphine Dubois, direction
Sandrine Abdelli, Marion Bégat, Virginie Boisseau, Marion Carteirac, Isabelle Chênais, Nicole Frerejean, Mouna Sekour

Logistique et gestion des stocks :
Denis Chevallier, Philippe Da Silva, Erwan Hassouni, Joël Laviolette, Vincent Mauriol, Lal Sellhanadi

Transport et douane :
Marianne Balse, **16 57**

ORDRES D'ACHAT, ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE
Anne-Sophie Masson, **20 51**
bids@artcurial.com

ABONNEMENTS CATALOGUES
Géraldine de Mortemart, **20 43**

CONSEILLER SCIENTIFIQUE ET CULTUREL
Serge Lemoine

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS
Francis Briest, François Tajan, Hervé Poulain, Isabelle Boudot de La Motte, Isabelle Bresset, Stéphane Aubert, Arnaud Oliveux, Matthieu Fournier

ARTCURIAL TOULOUSE JACQUES RIVET
Commissaire-priseur :
Jacques Rivet
8, rue Fermat. 31000 Toulouse
t. +33 (0)5 62 88 65 66
j-rivet@wanadoo.fr

ARTCURIAL DEAUVILLE
Commissaire-priseur :
James Fattori
32, avenue Hocquart de Turtot.
14800 Deauville
t. +33 (0)2 31 81 81 00
contact@artcurial-deauville.com

ARTCURIAL LYON MICHEL RAMBERT
Commissaire-priseur :
Michel Rambert
2-4, rue Saint Firmin.
69008 Lyon
t. +33 (0)4 78 00 86 65
mrambert@artcurial-lyon.com

ARTCURIAL MARSEILLE – STAMMEGNA ET ASSOCIÉ
22, rue Edmond Rostand
13006 Marseille
Contact :
Inès Sonneville
+33 (0)1 42 99 16 55
isonneville@artcurial.com

ARTCURIAL HOLDING SA
Président Directeur Général :
Nicolas Orlowski

Vice-Président : Francis Briest

Conseil d'Administration :
Francis Briest, Nicolas Orlowski, Olivier Costa de Beauregard, Nicole Dassault, Laurent Dassault, Carole Fiquémont, Marie-Hélène Habert, Michel Pastor, Hervé Poulain

Comité de développement
Président : Laurent Dassault
S.A. la princesse Zahra Aga Khan, Francis Briest, Guillaume Dard, Laurent Dassault, Daniel Janicot, Serge Lemoine, Delphine Pastor, Michel Pastor, Bruno Pavlovsky, Hervé Poulain, François Tajan

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

DÉPARTEMENTS D'ART

ART MODERNE
Directeur adjoint :
Bruno Jaubert

Expert pour les œuvres de l'École de Paris, 1905-1939 :
Nadine Nieszawer
Spécialiste junior, catalogueur :
Priscilla Spitzer
Spécialiste junior :
Tatiana Ruiz Sanz
Contacts : Florent Wanecq, **20 63**
Jessica Cavalero, **20 08**

ART CONTEMPORAIN
Directeur associé :
Martin Guesnet

Spécialistes : Hugues Sébilleau
Arnaud Oliveux
Spécialiste Italie :
Gioia Sardagna Ferrari
Spécialiste, catalogueur :
Florence Latieule
Spécialiste junior :
Harold Wilmotte
Contact : Sophie Cariguel, **20 04**

ORIENTALISME
Spécialiste : Olivier Berman, **20 67**
Contact : Line David, **16 21**

ESTAMPES, LIVRES ILLUSTRÉS ET MULTIPLES
Expert :
Isabelle Milsztein
Contact : Charline Roullier, **20 25**

ART DÉCO
Expert : Félix Marcilhac
Spécialiste junior :
Sabrina Dolla, **16 40**
Recherche et documentation :
Cécile Tajan

DESIGN
Directeur associé :
Fabien Naudan

Spécialiste junior :
Harold Wilmotte
Contact : Alma Barthélémy, **20 48**

BANDES DESSINÉES
Expert : Éric Leroy, **20 17**
Contact : Lucas Hureau, **20 11**

HISTORIENNE DE L'ART
Marie-Caroline Sainsaulieu

MOBILIER, OBJETS D'ART DU XVIII^E ET XIX^E S.
Directeur associé :
Isabelle Bresset

Céramiques, expert :
Cyrille Froissart
Orfèvrerie, experts :
Cabinet Déchaut-Stetten
Contact : Sophie Peyrache, **20 41**

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS ET DU XIX^E S.
Spécialiste :
Matthieu Fournier
Dessins anciens, experts :
Bruno et Patrick de Bayser
Estampes anciennes, expert :
Antoine Cahen
Sculptures, expert :
Alexandre Lacroix
Tableaux anciens, experts :
Gérard Auguier, Cabinet Turquin
Contact : Elisabeth Bastier, **20 53**

ÉCOLES ÉTRANGÈRES DE LA FIN DU XIX^E S.
Spécialiste : Olivier Berman
Contact : Tatiana Ruiz Sanz, **20 34**

CURIOSITÉS, CÉRAMIQUES ET HAUTE ÉPOQUE
Expert : Robert Montagut
Contact :
Isabelle Boudot de La Motte, **20 12**

SOUVENIRS HISTORIQUES ET ARMES ANCIENNES
Expert : Gaëtan Brunel
Contact : Juliette Leroy, **20 16**

LIVRES ET MANUSCRITS
Expert : Olivier Devers
Spécialiste junior :
Benoît Puttemans, **16 49**

ART TRIBAL
Expert : Bernard de Grunne
Contact : Florence Latieule, **20 38**

ART D'ASIE
Expert : Philippe Delalande
Contact : Sophie Peyrache, **20 41**

ARCHÉOLOGIE
Expert : Daniel Lebeurrier
Contact : Sophie Peyrache, **20 41**

BIJOUX
Spécialiste : Julie Valade
Expert : Thierry Stetten
Contact : Alexandra Cozon, **20 52**

MONTRES
Expert : Romain Réa
Contact : Julie Valade, **16 41**

ARTCURIAL MOTORCARS AUTOMOBILES DE COLLECTION
Spécialistes : Matthieu Lamoure et Pierre Novikoff
Consultant : Frédéric Stoesser
Contact : Iris Hummel, **20 56**

AUTOMOBILIA
Expert : Estelle Prévot-Perry
Contact : Iris Hummel, **20 56**

VINS ET SPIRITUEUX
Experts :
Laurie Matheson, **16 33**
Luc Dabadie, **16 34**
Contact : Marie Calzada
vins@artcurial.com

VINTAGE & COLLECTIONS
Spécialiste : Cyril Pigot, **16 56**
Contact : Eva-Yoko Gault, **20 15**

VENTES GÉNÉRALISTES
Spécialiste :
Isabelle Boudot de La Motte
Contacts : Juliette Leroy, **20 16**
Élisabeth Telliez, **16 59**

INVENTAIRES
Spécialiste : Stéphane Aubert
Consultant : Jean Chevallier
Contact : Inès Sonneville, **16 55**

Tous les emails des collaborateurs d'Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan, s'écrivent comme suit : initiale du prénom et nom @artcurial.com, par exemple : iboudotdelamotte@artcurial.com

Les numéros de téléphone des collaborateurs d'Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan, se composent comme suit : **+33 1 42 99 xx xx**

AFFILIÉ
À INTERNATIONAL
AUCTIONEERS
IAO International Auctioneers

V–88

Ordre d'achat
Absentee Bid Form

ART MODERNE II
VENTE N°2055

MERCREDI 7 DÉCEMBRE À 11H
PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT

NOM / *NAME*

PRÉNOM / *FIRST NAME*

ADRESSE / *ADRESS*

TÉLÉPHONE / *PHONE*

FAX

EMAIL

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE VENTE DÉCRITES DANS LE CATALOGUE, JE DÉCLARE LES ACCEPTER ET VOUS PRIE D'ACQUÉRIR POUR MON COMPTE PERSONNEL AUX LIMITES INDIQUÉES EN EUROS, LES LOTS QUE J'AI DÉSIGNÉS CI-DESSOUS. (LES LIMITES NE COMPRENANT PAS LES FRAIS LÉGAUX).

I HAVE READ THE CONDITIONS OF SALE AND THE GUIDE TO BUYERS PRINTED IN THIS CATALOGUE AND AGREE TO ABIDE BY THEM. I GRANT YOUR PERMISSION TO PURCHASE ON MY BEHALF THE FOLLOWING ITEMS WITHIN THE LIMITS INDICATED IN EUROS. (THESE LIMITS DO NOT INCLUDE BUYER'S PREMIUM AND TAXES).

○ ORDRE D'ACHAT / *ABSENTEE BID*
○ LIGNE TÉLÉPHONIQUE / *TELEPHONE*

TÉLÉPHONE / *PHONE :*

RÉFÉRENCES BANCAIRES OBLIGATOIRES À NOUS COMMUNIQUER
REQUIRED BANK REFERENCE :

EXPIRE FIN / *EXPIRATION DATE :*

LOT	DESCRIPTION DU LOT / *LOT DESCRIPTION*	LIMITE EN EUROS / *MAX. EUROS PRICE*
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€
N°		€

LES ORDRES D'ACHAT DOIVENT IMPÉRATIVEMENT NOUS PARVENIR AU MOINS 24 HEURES AVANT LA VENTE.

TO ALLOW TIME FOR PROCESSING, ABSENTEE BIDS SHOULD BE RECEIVED AT LEAST 24 HOURS BEFORE THE SALE BEGINS.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE
REQUIRED DATED SIGNATURE

À RENVOYER / *PLEASE MAIL TO :*

ARTCURIAL–BRIEST–POULAIN–F.TAJAN
7, ROND-POINT DES CHAMPS-ELYSÉES
75008 PARIS.

FAX : +33 (0)1 42 99 20 60